

11

« 2 CL CONCEPT »

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 36.000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : Cré@Vallée Nord - BP 3036
24003 PERIGUEUX CEDEX**

**ACTE RECTIFICATIF
AUX STATUTS CONSTITUTIFS
EN DATE DU 28 DECEMBRE 2010**

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

1°- Madame Véronique BROSSARD, demeurant à LA CELLE (37350) 3, bis Place de l'Eglise,

- Célibataire, non signataire d'un pacte civil de solidarité,
- De nationalité française, née le 19 Décembre 1957 à YVERNES SUR CREUZES (37).

DE PREMIÈRE PART.-

2°- Madame Nathalie CHAUTRU, demeurant à LA CHAPELLE GONAGUET (24350) Les Bruines,

- Épouse de Monsieur Eric CHAUTRU avec lequel elle est mariée sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée le 3 Août 1996.
- De nationalité française, née le 7 Octobre 1971 à PÉRIGUEUX (24).

DE DEUXIÈME PART.-

3°- Monsieur Jean-Paul CIEUTAT, demeurant à MALEVILLE (12350) La Milie,

- Célibataire, non signataire d'un pacte civil de solidarité,
- De nationalité française, né le 28 Décembre 1971 à VILLEFRANCHE DE ROUERQUE (12).

DE TROISIÈME PART.-

4°- Monsieur Philippe LALANNE, demeurant à CHANSEAUX SUR CHOISILLE (37390) 10 Allée Vincent Van Gogh,

- Célibataire, non signataire d'un pacte civil de solidarité,
- De nationalité française, né le 13 Mai 1973 à PARIS (13^{ème}).

DE QUATRIÈME PART.-

JS

ME

CPC

LP

RE

5°- Monsieur Daniel CABOS, demeurant à TAUXIGNY (37310) Malabry,

- Signataire d'un pacte civil de solidarité avec Madame Bernadette LAVILATTE déclaré au Greffe du Tribunal de LOCHES et inscrit sur le registre tenu à cet effet par le Tribunal susvisé à la date du 7 Janvier 2009 sous le numéro 37 384,
- De nationalité française, né le 4 Mai 1953 à TARBES (65).

DE CINQUIÈME PART-

Il a été convenu ce qui suit :

I - Aux termes d'un acte sous seings privé en date du 28 Décembre 2010, enregistré à PERIGUEUX EST, le 10 Janvier 2011, Bordereau n° 2011/21 Case n°2, il a été constitué la Société « **2 CL CONCEPT** », Société par Actions Simplifiée, au capital de 36.000 €.

II - Il est constaté que les dits statuts constitutifs contiennent une erreur d'écriture.

En effet, concernant le siège social au lieu de « Cré@Vallée Nord – BP 3036 – 24003 PERIGUEUX CEDEX », il y a lieu de lire « Capacités – Boulevard des Saveurs – Cré@Vallée Nord – COULOUNIEUX CHAMIERES (Dordogne) ».

III - En conséquence, les soussignés approuvent la nouvelle rédaction de l'article 4 des statuts constitutifs désormais rédigés comme suit :

« ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé à **COULOUNIEUX CHAMIERES (Dordogne) Capacités – Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord. »**



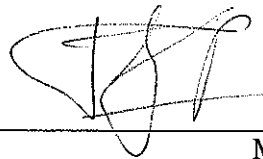
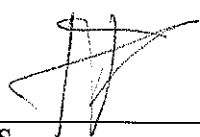
le reste de l'article sans changement.

Lesdits statuts demeureront annexés au présent acte.

Les soussignés donnent mandat au Président de la Société pour effectuer toutes formalités nécessaires.

Fait à PERIGUEUX (Dordogne),
En sept originaux
Le 15 Février 2011.

LES ASSOCIÉS

Madame Véronique BROSSARD 	Madame Nathalie CHAUTRU 
Monsieur Jean-Paul CIEUTAT 	Monsieur Philippe LALANNE 
Monsieur Daniel CABOS 